



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

PV COMMISSION STRATEGIQUE ET POLITIQUE

28/09/2021

Présents : Catherine Dunglehoff, Espérance Delvaux, Christine Dethy, Colline Mathieu, Emel Bergsoj

Excusés : Cécile Bauvois, Maryse Bosmans, Anne Driessens, Francesco Laporta, Tiziana Lozzi, Chantal Dambly, Catherine Casseau

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 24 juin 2021

Approuvé

2. Présentation de Espérance Delvaux (animatrice de la CSP) en trio avec Catherine Dunglehoff et Emel Bergsoj + tour de table

Espérance : la première commission à laquelle elle a participé c'était la CSP

Elle travaille pour la province de Namur (Direction du Vivre Mieux Pôle Santé Mentale). Elle est administratrice depuis juin en remplacement de Chantal Dambly au CA et à la commission stratégique et politique.

3. Election d'un représentant de la CSP au CA

Les statuts de la FéWaSSM prévoient qu'un membre de la commission soit élu pour représenter cette dernière dans le Conseil d'Administration. Toutefois, la personne à élire, ne peut avoir un membre de son institution déjà présent au sein du CA de la Fédération.

TITRE VII DES COMMISSIONS DE TRAVAIL : Article 31 – Le Conseil d'Administration met en place 3 commissions permanentes de travail correspondant aux axes de l'objet social : administratif et financier, éthique et clinique, stratégique et politique. Chaque commission propose son représentant pour siéger au Conseil d'Administration

La FéWaSSM est composée de 12 Mandats + 3 issus des Commissions. Afin de garantir un bon fonctionnement de la FéWaSSM et des commissions. A ce jour, tous les mandats au CA ne sont pas occupés. Afin d'assurer la bonne continuité du CA, il est important que tous les mandats soient occupés.

Lors de cette réunion, personne n'a posé sa candidature. Nous y reviendrons dans les prochaines commissions, cette élection peut avoir lieu plus tardivement.

4. Organisation du suivi du courrier envoyé pour les initiatives des SSM pour le Crésam

Il y a un risque de confusion avec les Initiatives Spécifiques des SSM. Ne faut-il pas modifier le nom par projets ou autres ?

Il y a eu quelques réactions et envois de projets dont le SSM de Huy et SSM de Tournaisis avec trois projets spécifiques. **Il est proposé d'envoyer le projet du SSM de Huy et « Au bord de mer » pour le SSM de Tournaisis.** Les deux autres seront envoyés pour les mois suivants et une nouvelle sollicitation sera envoyée, après la parution de la Newsletter du Crésam, à l'ensemble des SSM afin d'avoir d'autres projets à proposer.

5. Journée d'étude

Elle aura lieu le **8/02/2022 à l'Arsenal de Namur de 8h30 à 16h30**. La matinée sera consacrée à l'intervention de deux conférenciers, Monsieur Jean-Michel Longniaux et Monsieur Jérôme Englebert. L'après-midi sera consacrée à la présentation de l'analyse qualitative du PSSM par le Crésam et à des ateliers autour de la thématique.

La commission propose son aide pour l'animation des ateliers si nécessaire : définir les attentes de l'animateur et qu'elles sont les questions, en lien avec l'évaluation et le thème de l'atelier, à poser.

Elle demande au GT Journée étude d'être attentive à la clôture de la journée : souvent les personnes partent avant la fin de la journée. Comment peut-on les motiver à rester jusqu'au bout ?

Elle insiste sur l'importance de contextualiser la journée d'étude ainsi que la participation du Crésam assurant la présentation de l'analyse qualitative des PSSM et enfin les sous-ateliers autour du thème de l'évaluation.

Emel se chargera de faire le lien avec le GT.

6. Révision du décret :

Les travaux vont commencer. Monsieur Buret a contacté le président à ce sujet et une délégation a été constituée au sein du CA de la FéWaSSM.

Un Comité de pilotage a été constituée également : François Leclercq et Brigitte Bouton

En parallèle : constitution d'un groupe plus élargi : Crésam, Usagers, Inspection

La Commission se propose d'emblée de reparticiper au travail.

La délégation du C.A. dispatchera des thématiques bien spécifiques à travailler aux Commissions

7. Suivi du dossier Maître de Stage

Il y a des réactions de toute part : GT de Liège et le GT Organisation et financement des stages (Fédéral)

Craintes : comment les SSM vont-ils subsidier cette spécialisation tant au niveau de la formation que du financement des stagiaires ?

8. Prolongation des emplois GUW

Un courrier a été envoyé aux membres à ce sujet, précisant que la volonté du Cabinet est de prolonger les emplois Get Up Wallonia sous forme transitoire et plus tard, sans doute, dans le cadre du décret. Ce qui est toujours d'actualité et est tributaire des conclaves qui commencent aujourd'hui. Un courrier devrait vous parvenir aux alentours du 15 octobre confirmant cette prolongation pour une année et à hauteur de quel montant. Les AM n'arriveront qu'à partir de janvier 2022. La perspective ultérieure d'intégration de ces emplois dans le cadre agréé a été évoquée. La fédération continue à défendre l'augmentation de ce montant et la pérennisation de ces emplois afin de garantir un travail de qualité et de continuité par rapport à la population de nos services.

La 2^{ème} avance n'est toujours pas arrivée. Tout est payé sous fonds propres en attendant l'avance.

La demande aujourd'hui est aussi un assouplissement, en cas de subside insuffisant, pour couvrir l'entièreté de l'ETP : soit diminuer les heures du personnel engagé, soit la durée du contrat. Pour le moment c'est refusé mais la FéWaSSM insiste chaque semaine pour obtenir cet assouplissement.

Attention : dans l'AM, certaines fonctions ne sont pas reprises (comme les psycho-mot et les éducateurs). S'il y a une demande de changement de fonctions pour 2022, il faut en faire la

demande à la DTF (Aviq). Si on avait déjà eu une dérogation pour 2020-21, il est prudent de la réitérer.

Il est également rappelé que, dans la législation du travail, les prolongations peuvent se faire 4 X sur 2 ans max pour un CDD. Dans ce cas, le CDD passe automatiquement en CDI.

9. Psychologue de première ligne :

<https://www.inami.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/offre-soins-psychologiques-renforcee-pour-tous-septembre.aspx>

Retour d'une réunion Fonction 1 de l'un des membres :

- Qui va être garant pour respecter les offres sur les territoires.
- Cadastre des demandes sur les territoires par rapport à ce qui existe déjà
- Balises pour éviter que les subsides/enveloppes ne soient pas trop vite utilisés
- Balises pour assurer les remboursements équitablement dans tous les services (SSM, Maisons médicales...)
- Comité d'accompagnement dans chaque réseau mais quel rôle ?
- Qui va être garant des concertations ?

10. Divers

Prochaine fois : **jeudi 28/10 à 13h au Crésam** (les réunions se tiendront, normalement, exclusivement au Crésam)

- Mardi 23/11 de 13h à 15h : attention changement ! Le 18/11 à la place du 23/11
- Mardi 18/01/2022 de 9h30 à 11h30
- Jeudi 17/02/2022 de 13h à 15h
- Mardi 15/03/2022 de 9h30 à 11h30
- Jeudi 19/05/2022 de 13h à 15h

Pour la FéWaSSM,

Catherine Dunglehoff, *Vice-Présidente*

Espérance Delvaux, *Vice-Présidente*

Emel Bergsoj, *Coordinatrice*